Story

« Au consommateur de décider » - Giancarlo Scottà

- Le 25 mars, le Parlement européen a voté un rapport visant à mieux indiquer l'origine et la qualité des produits alimentaires (AOC, IGP…).
- Ce rapport intervient alors que la Commission européenne devrait soumettre une proposition législative dans ce domaine avant la fin de l'année.
- Interview avec le rapporteur, l'Italien Giancalo Scottà (Europe de la liberté et de la démocratie).

Comment savoir où ont été produits les aliments que l'on achète ? Trop souvent, l'indication concerne l'endroit où s'est déroulée la dernière transformation du produit et non toute la chaîne de production. Le Parlement européen souhaite améliorer la transparence pour les consommateurs. Entretien avec Giancarlo Scottà (Europe de la liberté et de la démocratie), auteur d'un rapport sur le sujet.

Votre rapport a été très controversé… Finalement, toutes vos propositions ont été acceptées. L'une d'elles concerne l'indication de l'origine des produits alimentaires. Pouvez-vous nous l'expliquer ?

Giancarlo Scottà : Cela n'a pas été facile, mais c'était mon premier rapport et je suis très satisfait. On a fait un énorme travail pour convaincre les délégations… et diviser les groupes politiques ! (*rires*)

Concernant l'indication de l'origine des denrées : je viens d'une région où l'excellente qualité des produits alimentaires est un véritable moteur pour le tourisme, la gastronomie et l'œnologie. L'économie locale est articulée autour des produits alimentaires. Il y a certainement d'autres régions dans la même situation en Europe.

L'indication d'origine vous permet de savoir où a été produit chaque aliment. Cela donne ainsi la possibilité au consommateur de choisir. Je ne dis pas que les produits alimentaires européens sont meilleurs que les autres, mais je pense que c'est au consommateur de décider. Je vais même plus loin : j'aimerais que la Commission européenne fasse un sondage auprès des consommateurs pour savoir ce qu'ils souhaiteraient voir apparaître sur les étiquettes. On arrêterait d'argumenter entre nous et on consulterait les gens concernés.

La proposition d'un logo « Produit en Europe » s'est heurtée à une forte résistance…

GS : Chaque fois que vous essayez de changer quelque chose qui fonctionne, vous vous heurtez à une forte résistance. Cela ne veut pas dire que vous ne pouvez rien changer. Nous avons ainsi proposé un logo pour les produits qui ont été entièrement produits et transformés en Europe.

Le problème concerne la grande distribution. Ils importent des denrées du monde entier et l'étiquettent en fonction de la dernière étape de transformation. Ce n'est pas transparent pour le consommateur et cela rend la traçabilité très difficile. Le rapport appelle également à raccourcir la chaîne de distribution.

Que peut faire l'Union européenne pour lutter contre la contrefaçon de produits agricoles ?

Service de presse
Direction des médias
Directeur - Porte-parole : Jaume DUCH GUILLOT
Reference No.: 20100325STO71385
Press switchboard number (32-2) 28 33000

GS : J'ai moi-même mangé du parmesan contrefait à Bruxelles - je m'en suis rendu compte tout de suite ! (*rires*)

Le marché de la contrefaçon représente 52 milliards d'euros par an. C'est de l'argent sale, qui vole la créativité et le travail des autres.

Il faut être très strict avec les sanctions, à l'intérieur comme en-dehors de l'Union européenne. Nous avons demandé à la Commission européenne de négocier à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour que l' « Appellation d'origine contrôlée » (AOC) et l' « Indication géographique protégée » (IGP) soit protégées de la même manière que les vins. Ce sont en effet les produits les plus contrefaits.

L'interview a été réalisée en italien.